



Compte-rendu du conseil d'école du lundi 20 mars 2017

Représentants de la mairie : Mme Charpenay, Simon et Reichling, Ms. Grollier Alain et Jacky

Représentants des parents d'élèves : Mme Bonin, Mme Galindo, Mme Jourdain, Mme Orcel, Mme Nogueira Mme Staudt, Mme Tison, M. Guillet

Enseignantes : Mme Pivot/Roussillon, Mme Campo, Mme Danthon, Mme Giroud, Mme Jost, Mme Dabertrand Comien (remplaçante Mme Dormois), Mme Pereira, Mme Gagliardini,

DDEN: Mme Manuel

Étaient excusées : Mmes Balazun, Besson, Joyeux-Bouillon, Richard, parents d'élève et Mmes Hermier et Maiorana enseignantes

1. Effectifs pour l'année scolaire prochaine

Au vu des inscriptions pour l'année prochaine, les effectifs seraient les suivants :

PS : 19 MS :21 GS :31 CP : 17 CE1 : 22 CE2 : 28 CM1 :36 CM2 : 35

Soit un total de 209 élèves. Les répartitions seront présentées au prochain conseil d'école.

2. Sorties piscine

Les sorties piscine des GS, CP et CE1(classe CP/CE1) débiteront le jeudi 30 mars. Le planning des parents agréés et accompagnateurs se remplit peu à peu. Le car partira à 13h20 précises de l'école.

3. Point sur les questionnaires distribués aux familles par les parents délégués

47 questionnaires sont revenus et ont été traités par les parents. Il y a 161 familles. Le retour représente donc environ 30%.

Les problèmes soulevés revenant majoritairement sont :

- Communication
- Temps de repos
- Violence
- Sécurité.

Afin de répondre plus largement à ces questions, l'équipe enseignante vous invite à une réunion d'échanges le **lundi 3 avril 2017 à 19h** dans la salle de motricité de la maternelle.

4. Nouvelles modalités d'accueil en maternelle et élémentaire, temps de repos et violences à l'école

Depuis le mois de janvier, l'accueil du matin s'est fait dans les classes pour des raisons météorologiques dans un premier temps. Il s'avère que l'équipe enseignante a remarqué tout l'intérêt de ce dispositif permettant aux élèves de commencer la journée dans de bonnes conditions.

Suite aux débuts d'après-midi difficiles (excitation, fatigue) et à une formation d'école sur le thème « cerveau et apprentissages », l'équipe enseignante a décidé d'instaurer un temps calme dans chaque classe.

L'accueil des enfants de maternelle se fait désormais à la porte de l'école par les ATSEM afin de sécuriser l'entrée et la sortie des élèves suite à un incident. Il était hors de question d'attendre pour réagir. Le traitement de cet incident exigeait des mesures radicales et immédiates.

La situation a évolué défavorablement dans la cour de récréation. Nous constatons de nombreuses incivilités qui peuvent se manifester sous forme de violence. Des réponses sont apportées immédiatement quand les faits sont avérés. Les familles sont alors averties...

Le « vivre ensemble » est une discipline qui se travaille d'abord à la maison et se formalise à l'école.

5. Sorties, fête de fin d'année

Les classes de PS/MS et MS/GS iront le 1^{er} juin à Circa parc.

Les classes de GS/CP et CP/CE1 iront au musée de peinture de Grenoble le 29 mai.

Les classes de CE1/CE2 et CE2 iront au planétarium de Lyon le 15 mai.

TOUS les CM1 et les CE2 de Mme Pereira iront à la tour de Crest le 18 mai.

TOUS les CM2 iront à Paris le 30 mai.

Toutes les sorties sont financées par le sou des écoles sauf Paris (sou + mairie, COOP , vente gâteaux...).

Les CP/CE1 et CE2/CM1 iront à Rillieux la Pape le 9 mai. Cette sortie est offerte par le SICTOM en récompense au concours organisé en janvier 2017.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 1^{er} juillet sur le thème des « contes et légendes ».

Le vendredi 30 juin, l'école organisera une « grande lessive » exposition de travaux d'élèves dans le domaine des arts visuels sur le même thème. Vous pourrez visiter l'exposition de 13h30 à 16h30.

6. Demandes à la mairie :

Aménagements : Les enseignantes redemandent l'aménagement (étagères afin de ranger les spécimens donnés par les différents éditeurs) de la salle photocopieuse ainsi que la mise en sécurité du bar de la petite salle des fêtes.

Les parents demandent à nouveau que le dépose minute soit fermé par une barrière en dehors des horaires et qu'un panneau "sens interdit sauf dépose minute" soit installé, l'éclairage du chemin piéton qui va du stade

à la crèche, des crayons et un feu clignotant attention école pour signaler la présence des écoliers sur la rue Ambroise Carrier.

La moquette du dortoir a été remplacée par du lino.

Le plan des nouveaux WC de l'école élémentaire a été présenté. La mairie doit déposer un permis de construire.

Les torchons actuels des WC de l'école maternelle ont été enlevés et seront remplacés par un sèche-mains électrique.

NAP : une réunion aura lieu le 6 avril entre les élus, les parents délégués et le personnel.

7. Questions diverses

Coopérative scolaire : Les bilans des différents comptes de coopérative ont été présentés et une copie a été remise aux parents d'élèves. Chaque bilan est visé par l'OCCE association qui permet l'existence légale des coopératives scolaires.

La coopérative commune fonctionne avec la tombola et permet de régler la cotisation à l'occe et toutes les dépenses communes à l'école (livres BCD, fournitures diverses, matériel de sport...). Les coopératives des classes fonctionnent grâce aux cotisations et permettent d'acheter des fournitures dans chaque classe (fête des mères, Noël, Pâques, rallye lecture, pâtisserie, jeux...).

La mairie verse 44 euros par élève mais les factures sont réglées directement par les services comptables de la mairie.

LSUN livret scolaire unique numérique : ce livret concerne les élèves du CP à la 3^{ème}. Il entre en vigueur cette année. Chaque élève vous ramènera le bilan de la première partie de l'année pour les vacances de printemps. Les domaines de compétence sont assez larges et l'équipe enseignante se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le prochain conseil d'école aura lieu : mardi 20 juin 2017 à 18H.